

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT, le dix juillet, le Conseil Municipal de la Commune de LATTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace Lattara, sous la présidence de Monsieur Francis ANDREU, Premier Adjoint. Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33
Date de convocation du Conseil Municipal : 3 juillet 2020.

OBJET: BUDGET ANNEXE DU THEATRE JACQUES CŒUR : COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2019

PRESENTS : M. ANDREU, Mme ALVAREZ, M. PASTOR, Mme REBOUL, Mme PLANCKE, M. MODOT, Mme MARGUERITTE, M. JOUVE, Mme JIMENEZ, M. LOPEZ, Mme AUBY, Mme PLANTIER, M. CANDELA, Mme GUARINIELLO, Mme GENTE, M. ATLAN, Mme PRIEU, M. FABIANO, Mme MARTINEAU, Mme RIAUMAL-BABOUIN, Mme GRANADOS, M. PLANCHOT, Mme KESSAS, M. FOURCADE, M. RHUL, Mme BERRENGER

EXCUSES : M. CAPEL, M. BATTIVELLI, M. ACQUAVIVA, M. BORELLO, Mme LAMARQUE, Mme LECOINTE

ABSENTS : M. MEUNIER

Le compte administratif du Théâtre Jacques Cœur pour l'exercice 2019 s'établit de la façon suivante :

I/ L'exécution budgétaire 2019

LES DEPENSES :

Dépenses de Fonctionnement : 551 395,47 €

LES RECETTES :

Recettes de Fonctionnement : 585 184,81 €

Il apparait donc un excédent d'exploitation cumulé de 33 789,34 €.

Il est proposé d'affecter le résultat de la section d'Exploitation de la façon suivante :

002 : Report à nouveau en section d'exploitation en Recettes : 33 789,34 €

II/ Présentation synthétique de l'exécution budgétaire 2019

Le budget du Théâtre ne dispose pas de section d'Investissement.

Ce budget annexe retrace la gestion courante de l'activité du théâtre au sein de la section de fonctionnement. Pour l'exercice 2019, les taux de réalisation des dépenses est de 89% et celui des recettes est de 95%.

Les recettes du théâtre se décomposent en deux catégories : tout d'abord les produits de la billetterie et des locations des salles pour un montant total de 127 120 € et ensuite les subventions de la Ville et des partenaires (Région, Département, Métropole, Occitanie en scène) pour un montant total de 435 259 €.

Commune de Lattes

Les dépenses se répartissent entre les charges de personnel dont les intermittents du spectacle pour 280 259€ et les charges à caractère général (achats de spectacles, fluides...) pour 238 740 €

Les résultats 2019 de ce budget seront intégrés dans le budget supplémentaire 2020.

Conformément aux dispositions de la loi n°92-125 du 6 Février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République et au Décret du 27 Mars 1993 pris pour son application, des états annexes sont joints au dossier.

Le Compte de Gestion 2019 pour le Théâtre Jacques Cœur, arrêté par Madame le Comptable des Finances Publiques, présentant des résultats identiques au Compte Administratif 2019, est annexé au présent dossier et est soumis à votre approbation.

Conformément à l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal après avoir délibéré sur cette affaire :

- Arrête le Compte Administratif 2019 pour le Théâtre Jacques Cœur,
- Approuve le Compte de Gestion 2019 du Comptable des Finances Publiques,
- Affecte, comme indiqué ci-dessus, le résultat d'exploitation du budget du Théâtre Jacques Cœur.

Sont annexés à la présente délibération les documents suivants :

- Le Compte Administratif 2019 du Budget Annexe du Théâtre.
- La fiche des résultats budgétaires du Compte de Gestion 2019 du Budget Annexe du Théâtre.

À l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

FAIT ET DELIBERE A LATTES, les jours, mois et an que dessus.

Cyril MEUNIER,

Francis ANDRE
1er Adjoint

